

infos, village

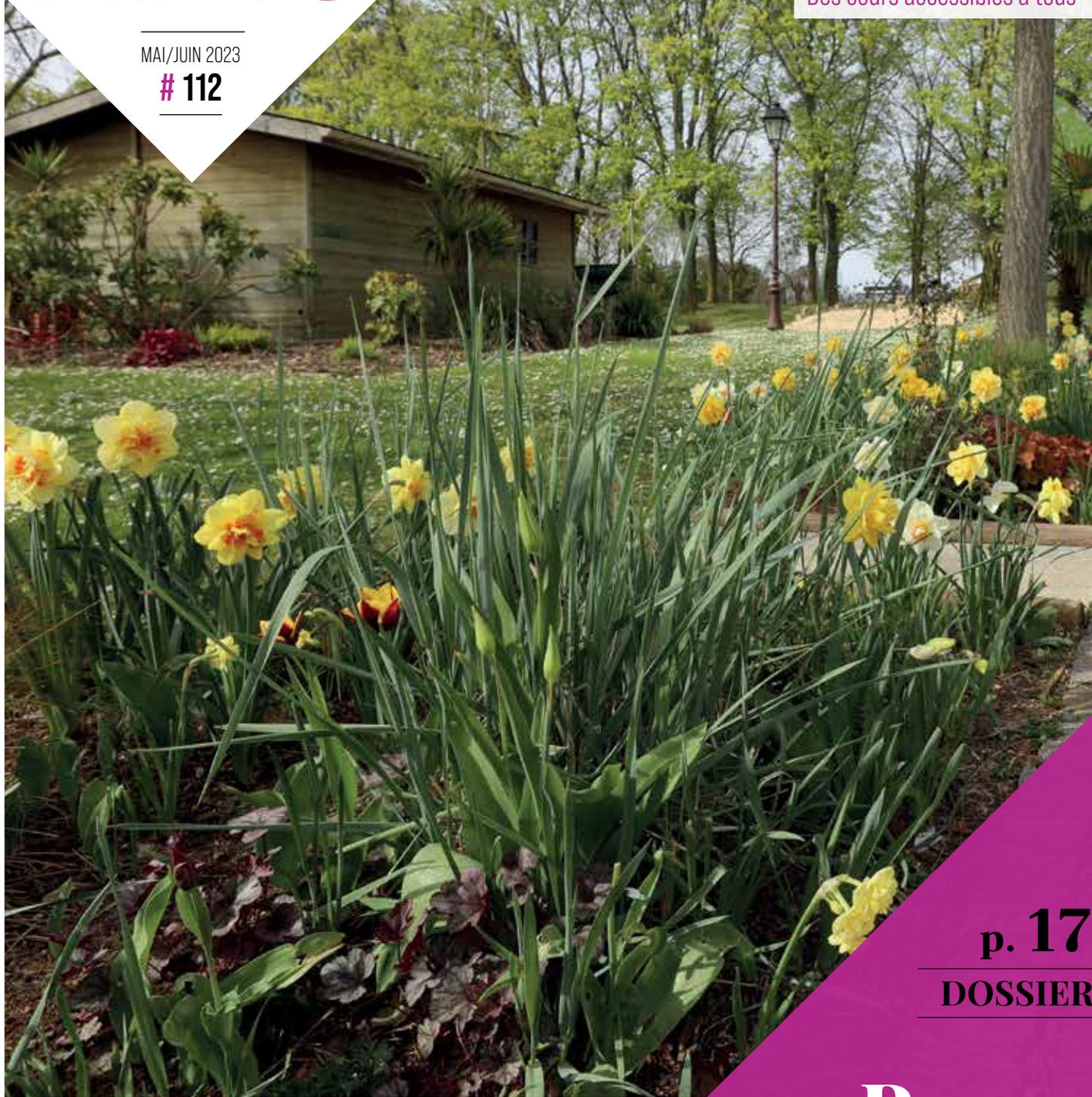
LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MAI/JUIN 2023

112

Enseignements artistiques P. 8

Des cours accessibles à tous



p. 17

DOSSIER

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Enseignements artistiques : des cours pour tous !
- Permanence info énergie : obtenez des conseils énergétiques.
- Séjour Made In Jeunes : cap sur Saint-Malo.
- Permis piéton : sensibilisation et sécurité routière pour les enfants.
- Espace Louis-Poizeaux : l'été des seniors.
- Événement : rando vélo, de Paray à Saint-Chéron.
- Bafa : la Ville soutient les animateurs en herbe.
- Festivités : les Festi'verts font leur cinéma.
- Budget participatif : à vous de voter !
- Développement durable : les collégiens s'engagent pour le développement durable.
- Mini ferme du parc Gaston-Jankiewicz : un espace ludique et pédagogique.

22 Qualité de vie'

- Sécurité : Opération Tranquillité Vacances.
- Moustiques tigres : une espèce invasive difficile à éradiquer.
- Rencontres de proximité : un moment privilégié pour échanger avec les habitants.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal 2021-2035 : quel avenir pour notre territoire
- Zoom sur les travaux.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



17

DOSSIER

Paray Ville fleurie'

26 Vie économique'

Deux nouvelles entrepreneuses



27 Lumière sur...'

GR Paray : dans la cour des grands

29 Santé'

Les risques du tabagisme et les bénéfices de l'arrêt

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
MAI/JUIN 2023 # 112

Tirage : 3900 exemplaires •
Éditeur : Mairie de Paray-Vieille-Poste • **Directeur de la publication** : Nathalie Lallier
• **Rédaction** : Nicolas Fradin, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger
• **Photographies** : Nicolas Fradin, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger
• **Création graphique** : emendo.fr
• **Mise en page** : Géraldine Rigo
• **Impression** : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
Renseignements : Service communication, Tél. : 0169 387983

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) [t](#) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Sans apitoyer quiconque sur le rôle de maire, toujours l'élu préféré des Français, je tenais à partager avec vous le constat suivant : depuis les élections de mars 2020, déjà 1 300 maires ont démissionné. Ce n'est pas mon intention, je vous rassure, et c'est toujours avec motivation, joie et persévérance que j'occupe mes fonctions. Mais à la moitié du mandat de maire, il était important de relever ce fait national. Loin d'être anecdotique, c'est au contraire très significatif du mal-être de notre société et de la difficulté à gérer une ville. En effet, face à une pression trop forte, aux difficultés inimaginables, comme celles rencontrées lors de la crise sanitaire puis de l'inflation, mais également à la violence des réseaux sociaux, à une surexposition, étant le seul élu en permanence à portée de main, il est considéré à tort comme porteur de tous les maux. Dans ce contexte, garder le cap que l'on s'est fixé n'est pas chose facile. Pour ma part, mes vingt-deux ans d'ancienneté, comme maire-adjointe aux côtés de mes prédécesseurs puis

en tant que maire, me permettent de continuer à porter mes convictions et ma vision pour notre ville de façon sereine et confiante tout en intégrant les évolutions de notre société.

Voilà donc trois ans déjà que vous m'avez renouvelé votre confiance. Trois ans, c'est le mi-mandat, un moment que nous devons prendre pour faire le bilan de l'avancée de nos engagements électoraux. Même si régulièrement, dans notre magazine ou à travers les différents supports de communication, nous ne manquons pas une occasion de vous faire un retour sur nos actions, il était important de vous en transmettre un résumé. Nous l'avons glissé dans ce numéro, je vous invite à le feuilleter.

Vous connaissez également la priorité que je donne aux échanges de terrain, c'est pourquoi je vous donne rendez-vous lors des rencontres de proximité les 3, 5 et 10 juin, que nous organisons dans différentes salles de la ville. Ces moments sont importants pour

savoir si nous allons bien ensemble dans la même direction, aborder ce que nous pourrions réajuster ou juste discuter. Mais attention, le maire n'est ni le père Noël, ni un magicien. Les obligations légales, les urgences environnementales, les contraintes économiques, notre appartenance à une intercommunalité, une métropole, une région, un département, l'équité, l'intérêt général, le temps et l'imprévu sont autant de paramètres à prendre en considération dans la gestion d'une ville.

Mais juin est toujours un mois festif et d'autres rendez-vous sont à ne pas manquer. Ainsi, les Festi'verts, la fête de la musique, la Rando Vélo, les spectacles des enseignements artistiques, seront autant d'opportunités de discuter et d'échanger. Car notre ville doit rester ouverte au dialogue avec un maire à vos côtés, l'oreille tendue et toujours à portée d'écoute, tout simplement.

Retour en images'



LUNDI 10 AVRIL **Chasse aux œufs**

500 petits Paraysiens se sont retrouvés au parc Gaston-Jankiewicz pour une chasse aux œufs mémorable ! Un grand merci également aux jeunes assistants du lapin qui ont caché les œufs avec soin pour faire de cette chasse une réussite.



MARDI 11 AVRIL **Chasse aux œufs avec le Relais Petite Enfance**

Le Relais Petite Enfance a organisé une chasse aux œufs pour les enfants. L'événement s'est déroulé dans le parc Gaston-Jankiewicz, où les petits ont pu chercher des œufs en chocolat cachés dans l'herbe et les arbustes.



VENDREDI 24 MARS **Repas disco**

Les assiettes ont été servies en musique pour le déjeuner, transportant les enfants dans une ambiance décorative et musicale des années disco. L'Espace Senior a également ajouté sa touche en réalisant des compositions florales qui ont joliment orné la table. Une expérience inoubliable pour ces jeunes convives !



SAMEDI 15 AVRIL
Tanguisimo

Les artistes de "Tanguisimo" ont enchanté le public avec leurs performances exceptionnelles, leurs chorégraphies envoûtantes et leur virtuosité dans l'interprétation du tango argentin, alliant danse et musique. La sensualité et l'énergie de cette danse emblématique de l'Argentine ont créé une ambiance unique qui a transporté nos spectateurs dans un voyage passionnant.



MARDI 18 AVRIL
Réunion du budget participatif

Le jury de recevabilité s'est réuni et a examiné avec rigueur toutes les propositions présentées par les citoyens afin de déterminer les projets qui répondent aux critères d'admissibilité. Le budget participatif est une initiative essentielle qui permet aux citoyens de prendre activement part à la prise de décisions concernant leur ville.



MERCREDI 19 AVRIL
Sport'ouvertes

L'espace Jeunesse Sports et Loisirs a mis en place un programme "fitness & street workout" au nouvel espace sport santé en plein air du parc Gaston-Jankiewicz. L'occasion pour nos sportifs de dépasser leurs limites.



Retour en images'



MERCREDI 11 MAI

Cérémonie de Citoyenneté

À l'Hôtel de Ville, les jeunes Paraysiens et les nouveaux naturalisés français inscrits sur les listes électorales ont reçu leur première carte d'électeur, un bon pour la saison culturelle et un livret citoyen. Cet événement a souligné l'importance de l'engagement civique et de la participation citoyenne. La municipalité de Paray a ainsi renforcé son soutien à la démocratie et à une société active.



DIMANCHE 23 AVRIL

Finale départementale de Studytracks 2023 challenge

Les élèves de 3^e B du Collège Pierre-de-Ronsard ont remporté la finale départementale du concours Studytracks 2023. Leur projet pédagogique innovant combinait la musique et les enseignements, abordant toutes les matières de façon chorale. Ils ont orienté leur prestation sur l'environnement et l'inclusion, en utilisant la langue des signes et en insérant des passages en ukrainien. Félicitations aux collégiens, enseignants et à la principale du Collège, ainsi qu'aux organisateurs du concours. La grande finale se tiendra à la Seine Musicale de Boulogne-Billancourt le 21 juin.



LUNDI 8 MAI

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai, aux côtés des représentants des associations d'anciens combattants et de la Fraternelle, du conseiller départemental Jean-Jacques Grousseau, et de nombreux Paraysiens, Madame le Maire, les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants ont célébré le 78^e anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.



22 AVRIL - 28 AVRIL

Un Séjour Inoubliable au Ranch de Chambon-sur-Lignon !

47 enfants ont embarqué pour une aventure mémorable au ranch de Chambon-sur-Lignon, en Auvergne ! Leurs journées ont été remplies de plein air, d'explorations de la nature et de moments inoubliables entre amis... Ce séjour restera à jamais gravé dans leurs mémoires !



24 AVRIL - 5 MAI

Des Vacances Animées pour les Jeunes Paraysiens !

Nos jeunes Paraysiens ont passé des vacances bien remplies et agréables à l'ALSH Oasis et L'Envol. Parmi les nombreuses activités proposées au centre de loisirs élémentaire, ils ont eu l'opportunité de créer des pokeballs, confectionner des marque-pages Pokemon, sortir à la Mer de sable, au jardin du Luxembourg ! La semaine s'est conclue en apothéose avec un grand bal festif.

3 AU 5 MAI

École multisports

Durant les vacances de printemps, l'école multisports a proposé un stage d'athlétisme pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Cela leur a permis de s'adonner à une activité physique et de découvrir un nouveau sport durant leurs vacances. Une belle opportunité pour ces jeunes sportifs en herbe !



Zoom
sur...



ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Des cours pour tous !

L'épanouissement personnel et l'expression artistique sont des aspects essentiels de la vie, qui permettent à chacun de trouver sa place dans le monde et de s'ouvrir aux autres. Les Enseignements Artistiques de la ville offrent une opportunité unique pour les enfants et les adultes de développer leurs talents et de s'immerger dans l'univers passionnant des arts.

Les cours d'Enseignements Artistiques favorisent les échanges et le partage, ouverts à tout type de publics qui souhaitent pratiquer les arts de manière individuelle ou collective, quel que soit leur niveau. Un groupe de 25 professeurs diplômés enseigne une grande variété de disciplines, telles que la musique, les arts du cirque, la danse moderne jazz, la danse classique, les danses de salon, l'art dramatique, les arts plastiques et même l'anglais ! En musique, vous pouvez choisir parmi une gamme d'instruments tels que le violon, l'alto, le violoncelle, la guitare et la basse électrique, la batterie, les percussions, le chant, la clarinette, la flûte traversière, le saxophone, le

trombone, la trompette, la guitare classique, le piano, l'accordéon, et même la MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Plusieurs parcours sont disponibles pour répondre aux besoins de chaque élève en fonction de leur âge, de leur niveau et de leurs préférences. L'ensemble des acteurs des Enseignements Artistiques accordent une grande importance à la pratique collective dès la première année d'apprentissage, en proposant divers ateliers tels que la variété, le funk, le rock, le jazz, les percussions, le chant choral, la musique d'ensemble, en plus des cours individuels et ceux de la formation musicale.

Les dates à retenir

Réinscriptions :

Du lundi 29 mai au dimanche
11 juin 2023

Inscriptions :

du lundi 19 juin au dimanche
2 juillet

Dès le 1^{er} septembre, il sera encore possible de s'inscrire. Le service des Enseignements Artistiques sera présent à la fête des associations qui aura lieu le 10 septembre.



ÉVEIL MUSICAL À LA PETITE ENFANCE

Les Enseignements Artistiques proposent désormais des sessions d'éveil musical à la petite enfance. Deux premières sessions ont eu lieu avec succès. Léo Levasseur, intervenant en milieu scolaire et professeur des Enseignements Artistiques a animé les séances avec des chansons et instruments, suivis d'un temps de pratique.

Les enfants ont chanté et dansé, appréciant le moment convivial en compagnie des professionnelles.



CONCERT À L'AVANT-SCÈNE DE LA CLASSE ULIS DE L'ÉCOLE JULES-FERRY

Le concert donné à L'Avant-scène de la classe Ulis (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) de l'école Jules-Ferry a été un événement inoubliable pour les douze enfants de Paray qui ont participé à cet événement. Ce projet, financé par la coopérative scolaire, a été réalisé en collaboration avec des écoles d'Athis-Mons et leur dispositif Ulis ainsi qu'une classe de CM2. L'objectif de cette initiative était de promouvoir la mixité et l'inclusion en offrant aux enfants en situation de handicap la possibilité de mettre en valeur leurs talents artistiques. Le succès de cette initiative a été remarquable, comme en témoigne la salle comble qui a applaudi les performances des jeunes artistes.

Comment s'inscrire ?

En ligne sur IMUSE :

- Onglet "usager" pour les ré-inscriptions
- Onglet "pré-inscription" pour les nouvelles inscriptions

Ou en remplissant le formulaire d'inscription à remettre à l'Hôtel-de-Ville. Attention : seuls les dossiers complets sont acceptés.

+ d'infos : www.paray-vieille-poste.fr/43/temps-libre/culture



Pour accéder à la plateforme, **iMuse**

25

professeurs des Enseignements Artistiques

L'actu en bref

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

La Ville propose un stage de révision du brevet des collèges (mathématiques, français et histoire). Il est destiné aux élèves de 3^e, résidants sur la commune et ayant des difficultés scolaires. Ce stage aura lieu **les mercredis 14 et 21 juin (13 h 30-16 h 30)** à l'espace jeunesse.

Vous pouvez contacter l'Espace Jeunesse par téléphone du 1^{er} au 8 juin, afin de prendre rendez-vous pour un entretien bilan avant inscription.

☎ d'infos auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 65

INSCRIPTION ESPACE JEUNESSE VACANCES D'ÉTÉ

Les inscriptions aux activités sportives proposées aux jeunes Paraysiens pendant les vacances d'été s'effectueront par téléphone et par un adulte :

Pour le mois de juillet : **jeudi 22 juin** et pour le mois d'août : **jeudi 29 juin**
Passé ces dates, les inscriptions se poursuivent directement à l'espace jeunesse.

☎ d'infos auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 65

ÉCOLE MULTISPORTS

Pour les vacances d'été, vous pouvez inscrire vos enfants nés entre 2012 et 2016 :

- le 10 juillet et le 11 juillet de 9h30 à 16 h 30, thème : *Raid Aventure (Vélo, Course d'orientation, Tir-à-l'arc)* (attention l'enfant doit savoir rouler à vélo sans stabilisateur), prévoir un pique-nique,
- les 21, 23, 24, 25 août, de 14 h à 17 h, thème : *Athlétisme* (comprenant une sensibilisation au handisport).

☎ d'infos : inscriptions du 5 au 14 Juin à l'espace Jeunesse Sport et Loisirs, pour plus d'informations contactez le 01 60 48 80 65

FLASH > ÉTÉ

Accueils de loisirs

Les inscriptions aux accueils de loisirs maternel et élémentaire pour les vacances d'été sont ouvertes sur le Portail famille via www.paray-vieille-poste.fr ou l'appli.

☎ d'infos : Si vous n'avez pas encore de compte, rapprochez-vous du Guichet unique au 01 69 38 79 83

FLASH > RECYCLAGE

Collecte DEEE

Le **samedi 1^{er} juillet** aura lieu la collecte d'équipements électroniques et électriques sur le parking de l'Hôtel-de-Ville. N'hésitez pas à participer à cette collecte afin de contribuer au recyclage de vos appareils en fin de vie.

☎ d'infos 01 60 48 80 60 au 01 60 48 80 65

AIDE À LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS ET AU MONTAGE DE DOSSIER



PERMANENCE INFO ÉNERGIE

Obtenez des conseils énergétiques

La transition énergétique est un enjeu crucial pour notre société. Réduire notre consommation d'énergie et passer à des sources d'énergie renouvelable est vital pour préserver notre planète et assurer un avenir durable pour les générations à venir. Cependant, cette transition n'est pas toujours facile à mettre en œuvre, en particulier pour les particuliers. Aussi, la Ville propose des services d'accompagnement pour vous aider à réussir votre transition énergétique.

Les permanences Info énergies sont un exemple de ces services. Organisées par la ville et en partenariat avec le CAUE Val de Marne, elles offrent aux particuliers la possibilité de rencontrer un

conseiller et de discuter de leurs projets de rénovation énergétique. Lors de ces rendez-vous, le conseiller présente les différentes options de financement disponibles pour les projets de rénovation énergétique. Il peut également aider les particuliers à remplir les formulaires de demande de subventions et à rassembler les documents nécessaires pour leur dossier. Ces conseils sont précieux pour les personnes qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique mais qui ne savent pas par où commencer ou qui ont des difficultés à naviguer dans les procédures administratives.

☎ d'infos : permanences le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, à l'Hôtel de ville. Les rendez-vous sont gratuits et peuvent être pris en appelant le 01 71 33 13 60.

L'actu en bref

PLAN CANICULE

La ville recense les habitants isolés, fragiles ou handicapés afin de prendre de leurs nouvelles fréquemment en cas de déclenchement d'une alerte canicule. Conseils et informations seront donnés aux habitants concernés afin de s'assurer leur santé.

Inscription gratuite auprès du CCAS. À noter : l'inscription est annuelle, veiller donc à la renouveler rapidement pour cet été.

☎ d'infos au 01 60 48 80 00

PASSERELLES PETITE ENFANCE

Les passerelles de la petite enfance vers l'école sont des dispositifs mis en place pour favoriser l'adaptation des enfants. Cette année les passerelles auront lieu à l'école maternelle Victor-Hugo :

- lundi 12 juin (Lucioles/Envol),
- vendredi 16 juin (Lucioles/Envol),
- lundi 19 juin (Envol),
- vendredi 23 juin (Relais Petite Enfance),
- lundi 26 juin (RPE).

À l'école maternelle Paul-Bert :

- mardi 13 juin (Lucioles/Envol),
- lundi 20 juin (Lucioles/Envol),
- jeudi 22 juin (RPE).

INSCRIPTIONS FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins aura lieu le **2 juin**. Pensez à vous déclarer auprès du service Développement artistique et Culturel au plus tard le jeudi 25 mai notamment si vous avez besoin de fermer une partie de votre rue à la circulation. Vous trouverez également sur le site de la ville un formulaire d'inscription.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

RESTAURATION

Attention, toute absence justifiée auprès des écoles doit également l'être au Guichet Unique de la Mairie pour éviter une double facturation de la restauration.

Pensez bien à transmettre vos justificatifs sous 8 jours via la messagerie du Portail Famille.

FLASH > ÉTÉ

Journée à la mer

Samedi 19 août, la ville organise une journée libre au bord de la mer à Ouistreham (réservé aux Paraysiens). Rendez-vous au Guichet unique à l'Hôtel-de-Ville pour l'inscription dès le lundi 22 mai. Tarif plein 12 € et tarif réduit 4 € (avis d'imposition à fournir).

☎ d'info au 01 60 48 80 60

FLASH > ACTIVITÉS

Fiche enfant

Afin que les jeunes Paraysiens puissent bénéficier des activités et services municipaux proposés à la rentrée 2023-2024, vous devez remplir au plus vite la nouvelle fiche enfant. Reçue par courrier, vous devez la retourner complétée au Guichet unique à l'Hôtel-de-Ville.

☎ d'infos auprès du Guichet unique, 01 69 38 79 83



SÉJOUR MADE IN JEUNES

Cap sur Saint-Malo

Depuis le mois de janvier, des jeunes de l'Espace Jeunesse ont assumé la responsabilité de l'organisation de leur voyage en Bretagne, en choisissant la destination et en planifiant les différentes activités à réaliser sur place.

L'espace jeunesse propose une nouvelle formule de séjour appelée "Made In Jeunes". Ce séjour de quatre jours a été entièrement imaginé et organisé par 12 jeunes collégiens de 3^e et lycéens qui ont été des acteurs actifs de l'espace jeunesse depuis plusieurs années.

Ils ont choisi la destination, les activités et ont géré les réservations pour réaliser leur week-end de rêve. Cela leur a permis

de développer leur autonomie et leur sens de l'initiative.

Résultat : un séjour personnalisé à Saint-Malo qui a offert une bouffée d'oxygène avant la fin de l'année scolaire. Au programme : visite du Mont-Saint-Michel, détente sur les plages, barbecue, visite de Saint-Malo intra-muros, croisière à la rencontre des dauphins et après-midi bouée tractée.

☎ d'info au 01 60 48 80 65

L'actu en bref

RECENSEMENT EN LIGNE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès 16 ans. La démarche peut désormais se faire en quelques clics sur www.service-public.fr, en accédant au service en ligne « Recensement citoyen ». La demande est gratuite et le compte sécurisé. L'attestation de recensement vous sera ensuite envoyée par mail.

☎ d'infos : au 01 69 38 79 83



Retrouvez toutes les informations en flashant ce QR code

MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque hiver, la ville de Paray se prépare pour la 3^e édition du marché de Noël. Si vous êtes professionnel et souhaitez exposer au marché de Noël qui aura lieu du 9 au 10 décembre prochain, n'hésitez plus et déposez votre candidature dès maintenant auprès du service Développement Artistique et Culturel. Les frais d'inscription pour un chalet sont de 50 € pour deux jours.

JOURNÉE PORTES OUVERTES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 10 juin de 11 h à 18 h une journée portes ouvertes Sapeurs-pompiers est organisée au sein du Centre de Secours.

Au programme :

- Stand secourisme.
- Sensibilisation au risque routier.
- Stand d'informations.
- Stand Jeune sapeur pompier (JSP)

Parcours du petit pompier
3-5 Av. Henri Dunant - Athis-Mons

ACCUEILS DE LOISIRS

Pensez à inscrire vos enfants aux accueils de loisirs maternels et élémentaires via le Portail famille au plus tard 8 jours avant la date souhaitée (sous réserve de places disponibles).

FLASH > DÉMÉNAGEMENT

Stationnement

Il vous est possible de réserver une place temporaire à proximité de votre habitation pour stationnement un camion ou un utilitaire. Attention toutefois, la demande doit impérativement être effectuée au moins 15 jours avant le déménagement.

☎ d'info : Services techniques, 74 rue Maurice Rigolet, 01 60 48 80 20

FLASH > DISPOSITIF

Permanences mutuelle

La Ville propose à ses habitants l'accès à une mutuelle négociée en s'alliant au dispositif « Ma Commune Ma Santé ». La prochaine permanence aura le **mardi 6 juin**.

☎ d'infos : si vous êtes intéressé, prenez rendez-vous avec la conseillère : contactez le Guichet unique au 01 69 38 79 83



PERMIS PIÉTON

Sensibilisation et sécurité routière pour les enfants

Depuis 2018 un agent de la Police Municipale, moniteur en prévention routière, intervient auprès des classes de CE1, CE2 et CM1 des écoles Paul-Bert et Jules-Ferry et de l'IME.

Dispensées 2 fois par an, ces interventions se composent d'une partie théorique et d'une partie pratique. S'en suit un quizz d'une trentaine de questions pour finir sur un parcours en situation réelle par petits groupes. À l'issue de ces étapes, Madame Le Maire délivre, à chaque enfant, le permis piéton.

Une intervention très appréciée par les élèves et par leurs parents, une sensibilisation nécessaire face aux dangers de la voie publique lorsque nous sommes piétons et par la même occasion permet une proximité entre les enfants et la Police Municipale.



ESPACE SENIORS

L'été des seniors

Durant l'été le CCAS continue de fonctionner et d'accueillir nos séniors sans interruption. Des activités et des sorties attendent nos aînés pour toujours plus de plaisir et de convivialité.

UN SERVICE ADAPTÉ TOUT L'ÉTÉ

De mai à septembre, un programme chargé et varié attend les seniors Paraysiens. Mais attention, en raison de travaux, le service déménagement courant juin. Pas d'inquiétude, les rendez-vous habituels sont maintenus, comme « Le numérique avec Éric » ou les différentes journées d'animations : salle d'activité, salle de jeux et salle numérique seront disponibles sur la période estivale et accueilleront notamment les tournois de belote programmés tout au long de l'été. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'équipe de l'Espace Seniors pour connaître les lieux définitifs des activités.

À noter que les terrains de pétanque seront eux disponibles chaque mardi pour des journées spécifiques au fameux jeu de boules tant apprécié par les inscrits.

LES JEUDIS DE SAINT-CHÉRON

Quatre sorties groupées sont prévues au parc de Saint-Chéron pendant les mois de juillet et août. Les inscrits partiront du Stade Pierre-de-Coubertin dès 9 h les jeudis 6 et 20 juillet ainsi que ceux du 10 et 24 août. L'inscription est gratuite et

les seniors pourront profiter d'une journée agréable dans cet espace naturel dédié aux Paraysiens. Prévoir son pique-nique. Au programme : balade, jeux...

À noter qu'une sortie bowling est également prévue le jeudi 13 juillet également sur inscription.

Renseignements avec Eric au 06 87 02 04 45
ou Ruis au 06 16 42 2143

Inscriptions (attention, déménagement courant juin) :
Espace Seniors Louis Poizeaux, 16/18 rue des Marronniers.
Ouvert du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h.
Les activités démarrent à 14 h.

PLAN CANICULE

Si vous souhaitez être contacté par le CCAS en cas d'événements exceptionnels tels que le plan canicule : pensez à vous inscrire au 01 60 48 80 00



ÉVÈNEMENT

Rando vélo : de Paray à Saint-Chéron

L'été approche à grands pas et avec lui, les activités en plein air. Pour les amateurs de cyclotourisme, c'est le moment de préparer son équipement et de s'inscrire à l'événement annuel organisé par la Ville. Rendez-vous le dimanche 25 juin.

Chaque année, les Paraysiens ont l'opportunité de participer à la randonnée vélo organisée par la Ville. Cette manifestation champêtre a lieu le dernier dimanche de juin et parcourt environ 40km le long des chemins bordant les rivières Yvette et Orge. Une fois arrivés au parc de Prieuré de St-Chéron, les participants peuvent profiter d'un repas convivial et de

diverses activités à partager en famille ou entre amis.

Tarifs randonneurs : 11 euros et 9 euros et moins de 18 ans, et **accompagnateurs** : 20 euros et 13 euros et moins de 18 ans.

Ⓞ d'infos : inscriptions du 23 mai au 7 juin au Service Jeunesse, Sports et Loisirs au 65, avenue d'Alsace-Lorraine ou par téléphone au 01 60 48 80 65.

À SAVOIR

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

L'utilisation de VTT est recommandée.

Les accompagnateurs ont la possibilité d'être transportés en car jusqu'à Saint-Chéron, sous réserve de disponibilité.

Possibilité de retour en car pour tous les participants.



Flashez ce code

Pour circuler à vélo, plusieurs accessoires sont obligatoires !

BAFA

La Ville soutient les animateurs en herbe

Cette année encore la ville tient à donner un coup de pouce aux jeunes Paraysiens souhaitant obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Les jeunes sont parfois stoppés dans leur élan faute de moyens financiers suffisants. La Ville de Paray, consciente de cette problématique, décide de soutenir les Paraysiens.

Le soutien n'est pas seulement financier puisque les équipes municipales sont mobilisées, elles aussi, afin d'accompagner concrètement les candidats sélectionnés.

Après avoir achevé la première partie théorique financée par la Ville, les jeunes rejoindront les équipes d'animation des centres d'accueil de la ville pour une période d'un mois afin de réaliser la formation pratique du BAFA.

En plus d'une véritable immersion sur le terrain dans

laquelle le jeune sera mobilisé et sensibilisé, les candidats bénéficieront d'un véritable suivi personnalisé pour cibler les réussites et les difficultés rencontrées pendant leur parcours formateur. Tous les jeunes Paraysiens, à partir de 17 ans, peuvent candidater à cette aide municipale. La deuxième partie théorique reste à la charge du candidat.

Il suffit d'envoyer une lettre de motivation avant le 31 octobre de l'année en cours pour la session de l'année suivante à l'attention de : Madame le Maire, Hôtel-de-Ville, Place Henri-Barbusse BP73 91550 Paray-Vieille-Poste. Les candidats seront sélectionnés suite à un entretien avec les directeurs des structures d'accueil de la Ville.

FESTI'VERTES

Les Festi'vertes font leur cinéma

Explorez l'univers du 7^e art lors de la 7^e édition des Festi'vertes : une journée immersive de festivités où le tapis rouge vous transporte dans une ambiance cinématographique captivante.

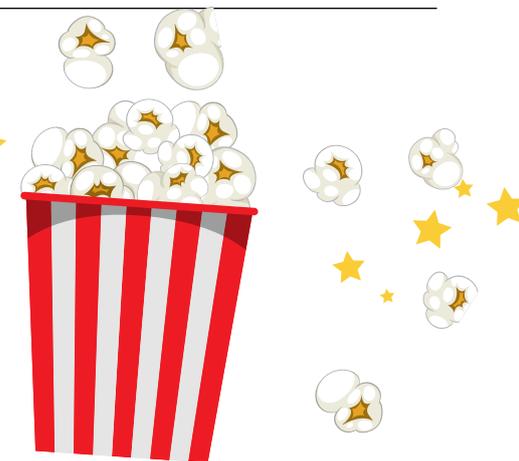
UN PROGRAMME 5 ÉTOILES

Le 17 juin à 12 h, les grilles du parc Gaston-Jankiewicz seront ouvertes pour vous permettre de pique-niquer avant le début des animations. De 13 h à 19 h, un programme varié pensé pour divertir toute la famille vous attend, des plus petits aux plus grands. Des structures gonflables et des stands vous permettront de passer des moments placés sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Tout au long de l'après-midi, une scène éphémère sera installée dans le

parc animée par les Enseignements artistiques. Vous pourrez également découvrir leur talent à partir de 18 h 30 sur la scène musicale qui laissera la musique emporter la foule jusqu'à minuit.

100% PARAYSIEN

La réussite de ce rendez-vous annuel est le fruit d'un long travail de création des équipes de la ville. De la préparation à la fin des festivités, c'est plus de 80 agents de la commune qui sont mobilisés pour permettre à cet événement de prendre



vie au cœur du parc Gaston-Jankiewicz. La quasi-totalité des services municipaux œuvrent collectivement pour vous offrir une journée unique et on l'espère inoubliable. Cette année, vous pourrez jouer et découvrir l'histoire du cinéma, mener une enquête dans une ambiance de polar, assister à un spectacle drôle et délirant, ou encore participer à des ateliers culinaires originaux et pédagogiques. Un festival 100% Paraysien puisque la restauration et les buvettes seront assurées par les associations de la ville.

BUDGET PARTICIPATIF

À vous de voter !

Cette année encore, la ville de Paray a réaffirmé son engagement en faveur de la participation citoyenne. Avec un total de onze propositions reçues, les différentes équipes de la Ville ont travaillé minutieusement pour examiner leur faisabilité technique, juridique et financière. Vous avez jusqu'au 9 juin pour voter !

Onze propositions ont été déposées sur la plateforme participative dédiée de la Ville de Paray. Les dossiers ont été minutieusement examinés par les différents services de la Ville afin d'étudier leur faisabilité technique, juridique et financière.

Après cette étape d'analyse, le jury de recevabilité a eu la tâche difficile de choisir cinq propositions pour les soumettre aux votes des Paraysiens. Dès à présent, vous pouvez voter pour vos projets préférés parmi ces cinq finalistes !

LA MARCHÉ À SUIVRE POUR VOTER :

Si vous avez 15 ans ou plus, vous pouvez participer au vote en vous connectant sur le site <https://jeparticipe.paray-vieille-poste.fr> ou en remplissant un bulletin de vote disponible à l'accueil de la mairie.

À l'issue du vote, les projets ayant obtenu le plus de points seront réalisés. En cas d'égalité entre plusieurs idées, un tirage au sort en présence des porteurs de projet sera organisé pour les départager.



La Ville dévoilera les projets lauréats le **mercredi 14 juin** lors d'une présentation publique officielle.

11

idées proposées par les Paraysiens

5

projets soumis au vote

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les collégiens s'engagent pour le développement durable

Le 11 avril dernier, plusieurs classes de 6^e du collège Pierre-de-Ronsard ont passé une journée sur le signe du développement durable. Au programme, deux ateliers pédagogiques alliant pratique et théorie.



NE JETEZ PAS, CUISINEZ !

Dans l'optique de sensibiliser la jeune génération au recyclage et ainsi enseigner aux adultes de demain les gestes qui contribueront à sauver notre planète, les élèves se sont d'abord retrouvés en plein cœur des cuisines du restaurant municipal pour une activité culinaire pas comme les autres. Au menu, cookies de pain rassis et smoothie de fruits abîmés ! Si l'intitulé peut faire peur au premier abord, il n'en est pas moins ressortit

une énorme satisfaction des élèves au moment de goûter leurs productions, pour nous aussi avouons-le ! Le petit groupe a donc suivi et reproduit pas à pas les recettes permettant d'exploiter le pain rassis pour en faire de la pâte à cookie et la manière de traiter les fruits abîmés pour en sortir de délicieux smoothies frais. Fascinant et délicieux.

LA FRESQUE DU CLIMAT

Dans un second temps, les 6^{es} avaient rendez-vous en salle de sciences pour s'adonner au jeu de « La Fresque du Climat ». Un jeu de cartes collaboratif innovant permettant de comprendre la corrélation entre l'activité Humaine et ses conséquences sur le changement climatique. Ils ont dû ensuite réfléchir ensemble afin de cibler les cartes correspondantes aux solutions apportées à chaque problématique. Une expérience concluante qui continue de sensibiliser au fil du temps toutes les générations de la ville après des sessions réussies auprès des seniors et des agents de la commune.

MINI FERME DU PARC GASTON-JANKIEWICZ

Un espace ludique et pédagogique

Depuis le 1^{er} juin 2022, les Paraysiens ont le plaisir de trouver au cœur du Parc Gaston-Jankiewicz une mini ferme habitée par plusieurs animaux venus de l'association Des Fermes d'Espoir. Entre activités et nouveaux arrivants, le lieu vit et évolue.

DES GUIRLANDES CONTRE LA MONOTONIE ANIMALE

Les enfants de l'espace jeunesse ont eu l'occasion le 28 avril de confectionner plusieurs guirlandes alimentaires destinées aux animaux de la mini ferme. Après avoir assemblés sur une corde différents morceaux de pommes, de salade et autres fruits et légumes appréciés par les petits pensionnaires du parc. Les jeunes sont ensuite allés suspendre leurs guirlandes afin de permettre à nos petites bêtes de faire de l'exercice et les sortir de leur quotidien.



BIENVENUE BRUCE !



Pour rappel les moutons, les chèvres et les oies peuplant la mini-ferme sont tous issus des refuges des Fermes d'Espoir qui accueille des animaux mal-traités ou sauvés

de l'abattage. Et les visiteurs du parc vont pouvoir aller souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant. En effet, c'est Bruce, le petit cochon croisé sanglier qui a rejoint la joyeuse bande de la mini ferme. Agé de 1 an et demi, Bruce est très sociable et à un vrai péché mignon, les pommes et les oranges. Vous savez maintenant comment lui faire plaisir.

FOCUS sur

Paray Ville Fleurie

Paray-Vieille-Poste, un écrin de verdure pour ses habitants.

Régulièrement récompensée par le label des « Villes et Villages fleuris » la Ville continue d'embellir nos espaces verts et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, et ce, grâce au travail précieux et professionnel des agents des services techniques mais également par l'implication des Paraysiens.

La ville aux 3 fleurs

Plus qu'une distinction esthétique, le label des « Villes et Villages fleuris » récompense les communes engagées dans la valorisation paysagère et environnementale. Paray en fait partie, et peut se féliciter d'avoir obtenu 3 fleurs, et ce depuis 2011, sur les 4 attribuées par le label national de la qualité de vie.



Ce dernier met donc en valeur le travail des équipes de la Ville qui chaque jour assurent l'entretien et la qualité de l'espace public, préserve la biodiversité et les ressources naturelles et construit l'identité de la commune à travers l'aménagement végétal et paysager.

Pour comprendre la dynamique verte de la commune il faut connaître et assimiler les critères d'évaluations du label qui se distinguent en plusieurs points :

- La démarche globale de la valorisation de la Ville.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des visiteurs et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion adaptés aux différents lieux de la commune.

C'est fort de ces engagements que Paray a pu obtenir cette distinction du label et compte bien ne pas en rester là avec pour objectif, une amélioration permanente et la 4^e fleur en ligne de mire.

Le Mot de l'élu



La qualité de notre cadre de vie doit passer par une sensibilité accrue à notre environnement. Notre bien-être dépendra en partie de notre capacité à respecter nos lieux de vie et leurs biodiversités. Ainsi, depuis maintenant plusieurs années, et toujours grâce et des équipes de terrain toujours prêtes à se remettre en question, à être force de proposition et de créativité, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux pour faire de notre ville un lieu le plus exemplaire possible, pour nous et les générations futures. Dès que cela sera possible, nous chercherons à redonner de la place à la nature, à replanter encore plus d'arbres pour préparer un avenir plus chaud et diminuer par la même les surfaces "artificielles", tout en respectant les ressources naturelles. Revenir à l'essentiel, prendre exemple sur la nature qui doit nous permettre, non seulement de conserver l'attractivité de notre ville, mais également de nous prémunir de ce qui nous affecte déjà. Nous serons force d'exemple pour Paray, pour les Paraysiens et nos enfants.

Fabrice Wagnier, 1^{er} Maire-adjoint chargé de la transition écologique



UNE VÉGÉTALISATION PERMANENTE

Les rues de Paray se distinguent par une végétation aux multiples facettes, symbolisée par le parc Gaston-Jankiewicz qui tout le long de son chemin de promenade présente tilleuls, érables et autres essences.

Dans toute la ville, ce sont 147 arbres qui ont été plantés par les services municipaux depuis 2020. Un élan concrétisé par la végétalisation de nombreux espaces publics de la commune, à commencer par le cœur du cimetière qui voit les espaces verts s'y développer au fur et à mesure de sa réhabilitation. La Vanne n'est pas en reste avec d'importants travaux de rénovation et un chemin de plus en plus vert et agréable pour les promeneurs.

Des exemples parmi les nombreuses rues faisant l'objet de toutes les attentions de la commune en plus d'actions parallèles comme l'installation de récupérateurs d'eau destinés à l'arrosage.

VERS UNE VILLE PLUS VERTE : DÉVELOPPEMENT DES ESPACES VERTS ET PLANTATIONS

La ville poursuit ses efforts pour renforcer la convivialité en plantant et en développant son parc d'arbres. Les Paraysiens peuvent désormais découvrir des grenadiers et des oliviers au cimetière, tandis que la Vanne sera bientôt agrémentée de haies comestibles. La rue Henri-Dugrès est déjà dotée de muriers et de framboisiers. Ces plantations visent à restructurer la végétation de la ville et à améliorer le bien-être de ses habitants.



Le mot de l'élu

S'engager dans le processus d'obtention de la 4^e fleur ne se limite pas à des considérations esthétiques. Cela implique de modifier nos pratiques afin de favoriser la biodiversité, préserver la ressource en eau, former nos employés et sensibiliser le public. Le choix des espèces végétales doit tenir compte du changement climatique, et la création d'îlot de fraîcheur et l'intégration de l'agriculture urbaine sont des enjeux importants pour vous offrir un environnement agréable et durable, aussi bien pour nous que pour les générations futures.

Caroline Delaveau-Pieracci,
Maire-adjointe chargée du cadre de vie et de l'aménagement



Hortilio

Une application gratuite et destinée aux jardiniers novices ou experts, qui possèdent un balcon, une cour ou un jardin. Elle permet de créer son jardin et son potager virtuels, d'être informé en temps et en heure des tâches à effectuer, d'échanger et bien plus encore !

Hortilio
L'application qui donne envie de jardiner!

- planter local
- jardiner écoresponsable
- conseils personnalisés
- mémos et alertes
- tutos

Available on the App Store and Google Play.

EsPaces Naturels Sensibles
Essonne
TERRE D'AVENIRS

147

arbres plantés
dans la Ville depuis 2020.

CHIFFRE CLÉ

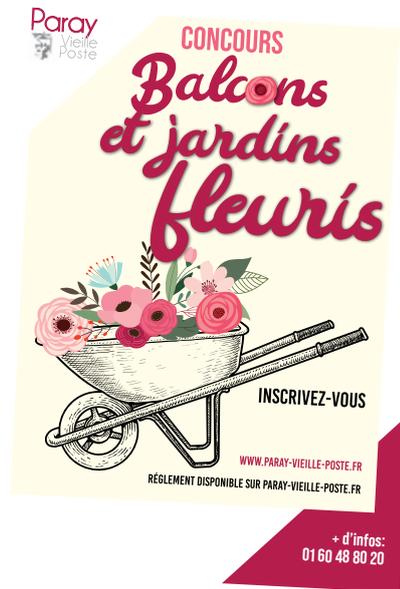
Participez au concours de balcons et jardins fleuris

La ville prolonge les inscriptions pour le concours "Balcons et Jardins Fleuris" jusqu'au passage du jury courant juin.

Ce concours est une belle occasion pour les habitants de la commune de mettre en avant leur talent en matière de jardinage et de fleurissement. La ville encourage ainsi les Paraysiens à embellir leur environnement en cultivant leurs balcons, terrasses ou jardins.

Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire dans l'une des deux catégories proposées : Jardins ou Balcons et Terrasses. Pour ce faire, il suffit de remplir le bulletin de participation disponible sur www.paray-vieille-poste.fr ou de le déposer directement aux services techniques, situés au 74 rue Maurice-Rigolet.

⊕ d'infos : Services Techniques, 74 rue Maurice Rigolet.
Tél. 01 60 48 80 20



Rappel des gestes à adopter pour améliorer notre cadre de vie

J'ENTRETIENS

les abords de mon habitation en veillant à nettoyer mon trottoir et à tailler mes haies qui dépassent sur la voie publique.



JE RESPECTE

la biodiversité en ville : préservation des espaces verts, des arbres, des massifs de fleurs...



JE RAMASSE

les déjections de mon animal de compagnie et jette le sac usagé dans une poubelle appropriée.



JE TRIE

mes déchets en veillant à séparer le plastique, le verre et le papier



JE DÉPOSE

mes déchets dans les poubelles ou conteneurs appropriés.



J'EMMÈNE

mes encombrants électriques et lourds jusqu'à la déchetterie appropriée. Je ne les laisse pas sur la voie publique.



**SÉCURITÉ**

Opération Tranquillité Vacances

Durant l'été, les policiers municipaux seront de nouveau mobilisés dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Un service disponible tout au long de l'année et qui voit son nombre de demandes se multiplier à l'approche des vacances d'été. Chaque habitant peut bénéficier de ce service gratuit et ainsi partir serein sur son lieu de vacances puisque durant votre absence, les policiers municipaux effectueront des rondes autour de votre domicile de manière régulière tout au long de votre absence.

Un service efficace et apprécié qui aura bénéficié à 414 Paraysiens (en 2022) pour un nombre total de 13 259 passages soit une moyenne de 32 passages par domicile (variant en fonction du temps d'absence).

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements rendez vous sur le formulaire en ligne disponible sur le site de la ville, par téléphone au 01 60 48 80 10 ou directement au poste de la Police Municipale aux horaires d'ouvertures.

À noter que vous devez effectuer votre demande au minimum 1 semaine avant votre départ.



Pour accéder
au formulaire,
**scanner le QR
code**

STATIONNEMENT ALTERNÉ SEMI ALTERNÉ

Pour rappel, le stationnement unilatéral à Paray-Vieille-Poste est à alternance semi-mensuelle. Il autorise les usagers à stationner du côté impair de la rue du 1^{er} au 15 du mois, puis du côté pair de la voie du 16^e au dernier jour de mois. Plus précisément, pendant la première quinzaine du mois, vous pourrez stationner du côté impair de la rue dans laquelle vous vous trouvez. Puis à partir du 15^e jour à 20 h 30 (jusqu'à 21 h) vous aurez le droit de stationner du côté pair de la rue. Et vice-versa le dernier jour du mois, entre 20 h 30 et 21 h !

À noter que le conducteur ne respectant pas les règles du stationnement semi alterné encourt une contravention de 2^{de} classe allant d'une amende forfaitaire de 35 euros à l'enlèvement du véhicule en fourrière si celui-ci gêne la circulation.





Droits d'auteur : tacio philip - Fotolia

MOUSTIQUES TIGRES

Une espèce invasive difficile à éradiquer

À l'approche de l'été, la propagation du moustique tigre dans l'hexagone est scrutée de près par les autorités sanitaires. Il est encore temps de stopper son évolution sur le territoire et de prévenir la transmission en masse des virus.



PORTRAIT DU MOUSTIQUE TIGRE

Nom Scientifique : Aedes albopictus.

Aspect : noir à rayures blanches.

Taille : moins de 0,5 cm.

Milieus de vie : près des habitations, peut se déplacer dans un rayon de 150 km.

Lieux de ponte : dans l'eau, et même dans les petites quantités (gamelle du chat...).

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne. Les femelles ne se reproduisent qu'une seule fois dans leur vie.

EVOLUTION DE L'ESPÈCE EN FRANCE

Au fil des ans, nous assistons à une prolifération du moustique tigre sur le territoire. Une vigilance accrue est accordée à cet insecte transmetteur de virus. Depuis son arrivée dans l'hexagone en 2004, il s'est installé petit à petit sur une grande partie de notre pays et a désormais colonisé plus de 70 départements. Cette extension inéluctable est en lien avec le réchauffement climatique puisque

la vitesse de multiplication du virus à l'intérieur de l'insecte est augmentée sous l'effet des températures. Pour résumer, plus il fait chaud, plus vite, il peut transmettre une infection.

PARAY, VILLE CONCERNÉE

De par sa proximité avec l'aéroport d'Orly, la Ville peut être la cible d'une recrudescence du moustique tigre dans les années à venir. En effet, la circulation de l'insecte est facilitée par l'arrivée de voyageurs provenant notamment des pays chauds. Les autorités sanitaires s'inquiètent donc à l'approche des JO 2024 et de l'arrivée en masse des voyageurs du monde entier.

QUEL DANGER POUR L'HOMME ?

Malgré les possibles transmissions de dengue, de zika ou encore de chikunhunya, il n'a pas été observé de forme grave en métropole pour le moment. Depuis l'arrivée de l'insecte en France, seulement 65 cas de dengue ont été répertoriés, tous sans gravité. Toutefois, son accroissement étant inévitable, une vigilance et des gestes de prévention sont nécessaires dès à présent.

LES GESTES À ADOPTER

Pour éviter la prolifération du moustique tigre, il est essentiel d'éliminer les zones de pontes, qui sont le plus souvent matérialisées par des petites surfaces d'eau stagnante :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, comme les déchets verts, les pneus usagés ou les encombrants.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines non utilisées.
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Vérifier le bon écoulement des gouttières.



RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Un moment privilégié pour échanger avec les habitants

Les rencontres de proximité sont une occasion pour les habitants de la ville de discuter en toute convivialité avec leurs élus. Ces rencontres permettent de poser des questions, de faire part de ses préoccupations et d'échanger sur les projets de la municipalité.

Madame le Maire, ainsi que des élus, seront présents le **3 juin à 10h, salle René-Cassin**, le **5 juin à 20h, Espace Éric-Tabarly** et le **10 juin à 10h, salle des Mimosas**. Ces différentes dates et lieux ont été choisis pour permettre à chacun de participer, quel que soit son emploi du temps.

Ces moments privilégiés sont l'occasion pour les élus d'aller à la rencontre des habitants, de comprendre leurs attentes et de recueillir leurs idées pour améliorer le cadre de vie de tous. Les échanges sont ouverts, constructifs et enrichissants pour les deux parties. Les rencontres de proximité sont une

preuve de l'engagement de la municipalité en faveur de la participation citoyenne et de la transparence dans la gestion de la ville. C'est une opportunité à ne pas manquer pour les habitants de venir rencontrer leurs élus et de participer activement à la vie de leur commune.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL 2021-2035

Quel avenir pour notre territoire

Depuis 2021, le PLUi de Grand Orly Seine Bièvre s'élabore autour des 24 villes du territoire en fixant les orientations stratégiques de développement et d'aménagements des espaces de vie pour les 15 prochaines années. Cette réflexion collective vise à répondre aux besoins du quotidien tels que le logement, les déplacements ou encore l'activité économique, en tenant compte de l'avis des habitants et des usagers, tout en prenant soin de s'inscrire dans les enjeux environnementaux.

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'ÉLABORATION DU FUTUR PLUI ?

Le PLUi s'appuiera et devra traduire les 4 exigences du projet de territoire, qui a permis à l'EPT et aux 24 villes de partager une vision commune de ses enjeux :

- Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances ;
- Garantir la ville et la qualité de vie pour tous ;
- Anticiper les évolutions de vie, les évolutions de ville ;
- S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable.

Il permet aussi la réalisation des grands projets d'aménagement et de transports et des politiques publiques portées par le Territoire comme le Plan Climat Air Energie Territorial, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, le développement économique, la Conférence Intercommunale du Logement, le plan vélo intercommunal.

QUI ÉLABORE LE PLUI ?

Co-construit avec les 24 villes et leurs élus, le PLUi ne s'élabore pas du jour au lendemain. L'ensemble des forces vives du territoire est consultée avec en priorité les habitants et les usagers donc, mais aussi les grands partenaires du Territoire, dont l'Etat, la Région ou encore Île-de-France Mobilités. Sont concernés également les acteurs associatifs, économiques et les professionnels de l'urbanisme comme les aménageurs.

EN ATTENDANT LE PLUI ...

Jusqu'à l'approbation du PLUi, ce sont les plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes qui s'appliquent. Celui de Paray-Vieille Poste est consultable sur le site de la Ville ou sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

📍 d'infos sur le projet du PLUi : www.grandorlyseinebievre.fr



TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Nouvelle consultation en c

SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques et la salle Colbert seront l... à un retard causé par une défaillance de l'entrepr... extérieures. Une nouvelle consultation est en cour... une nouvelle entreprise.



3

Réaménagement

CIMETIÈRE

Les installations de graviers, massifs fleuris, pelou... aménagées d'écovégétal ont été mises en place. Le... partagé entre la région IDF (50%) et l'AESN (20%), 10... sont rendus perméables grâce aux installations de... et les noues aménagées empêchent l'eau de stagner



Et aussi...

5 Désignation du lauréat

ÉCOLE PAUL-BERT

Le jury de concours a désigné le lauréat qui exécutera la restructuration du groupe scolaire Paul Bert.





ours

livrés en septembre 2023, suite
 mise chargée des menuiseries
 rs pour attribuer ce contrat à



2

Travaux à venir

**ESPACE SENIORS
 LOUIS-POIZEAUX**

Des travaux sont prévu
 début juillet 2023 et pour
 une durée estimée à
 6 mois.



se et zones
 financement est
 600m² de terrain
 graviers et herbe,
 r.



4

Piste cyclable

AQUEDUC DE LA VANNE

Les travaux du projet de piste
 cyclable avançant progressivement
 dans les secteurs un et trois, où
 le terrassement est désormais
 terminé. Le secteur central, qui se
 trouve au milieu, et le revêtement de
 la piste reprendront en juillet dans
 l'attente de l'attribution du nouveau
 marché de travaux par Grand-Orly
 Seine Bièvre.



Allo Mairie

**Pour être plus proche de vous,
 plus réactif,** un service à votre
 disposition

N° Vert 0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

**Signalement
 via l'appli:**
 Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

COMMERCES

Deux nouvelles entrepreneuses



Le style dog POUR L'AMOUR DES CHIENS

Les toutous ont désormais leur adresse à Paray-Vieille-Poste, puisque c'est au 130 avenue d'Alsace Lorraine que Neusa Da Cruz prendra soin de vos fidèles compagnons.

Amoureuse des chiens, cette Brésilienne, souriante et au grand cœur saura leur apporter toute l'attention dont ils ont besoin pour leur offrir les soins adaptés.

Du bain à la tonte, en passant par la coupe des poils et des griffes, Le Style Dog propose une palette complète de services appropriés à chacune des races.

Diplômée du Certificat Européen de Formation au toilettage canin, Neusa accueille votre compagnon à quatre pattes dans une cabine tout équipée.

En plus d'être passionnée, Neusa Da Cruz connaît son sujet par cœur et saura être à l'écoute de toutes vos demandes et interrogations sur le bien-être de votre animal.

Ouvert du lundi au samedi, fermé le dimanche et les jours fériés.

130 avenue d'Alsace Lorraine
site internet: www.ma-page.pro/site/neusada-cruz-gadelho/
Renseignements et réservations par téléphone au 07 83 26 54 28



Pretty beauté by S

LE BIEN-ÊTRE MADE IN FRANCE

Sandrine Hamon, esthéticienne aux plus de 30 années d'expérience, vous accueille les lundis et jeudis de 10 h à 20 h dans sa bulle de bien-être, pour votre plaisir et une prise en main personnalisée.

En plus des classiques épilations, des soins du visage ou encore des massages minceurs, Sandrine vous propose un accompagnement individualisé pour vous permettre d'aller au delà des simples soins. Egalement coach en nutrition, cette professionnelle aguerrie saura vous prodiguer les conseils et les astuces nécessaire à un esprit sain dans un corps sain.

En plus des soins en cabine, Pretty beauté by S vous propose des consultations beauté et minceur en ligne. Après une étude approfondie il vous sera envoyée une fiche personnalisée complète avec les produits et le mode de vie adapté à votre temps et votre budget.

À noter que Sandrine utilise uniquement des produits 100% Français, vegan, bio et compatibles femme enceinte. Chaque produit pouvant être commandé en click and collect et/ou livré à domicile.

Réservation en ligne sur le site internet : prettybeautebys.kalendes.com
ou par téléphone au 06 59 80 05 54



GR Paray

DANS LA COUR DES GRANDS

Parmi 30 équipes d'Ile de France, les U13 du club de la GR de Paray se sont hissées parmi les 7 qualifiées pour les championnats de France de Bourg en Bresse des 13 et 14 mai, imitant ainsi leurs aînées U17 elles aussi qualifiées pour la compétition nationale à Mulhouse. Une équipe soudée qui a su surmonter la terrible désillusion de la saison dernière qui les a vu se faire éliminer aux portes de la qualification.



C'est sous le regard attentif de Koffi Apedjinou Co président du club, que Lina, Éléna, Elisabeth et Joia exécutent avec précision et sérieux les premiers gestes de l'échauffement. Les jeunes filles qui composent l'équipe U13 de la GR Paray suivent avec attention les indications d'Enora leur entraîneuse.

La jeune gymnaste passe ses diplômes de coach et a créé une partie des chorégraphies de l'équipe. Un engagement à l'image de la solidarité et de l'investissement qui caractérise les membres de ce club. Et c'est dans le sillage de leur jeune entraîneuse, qualifiée elle aussi pour les championnats de France avec l'équipe U17, que les 4 amies ont gravi les marches une à une pour atteindre la compétition nationale de Bourg-en-Bresse et rentrer dans la cour des grands.

Mais avant de passer les étapes départementales, inter départementales et régionales, il a fallu d'abord surmonter l'échec de la saison dernière. « Elles ont loupé la qualification au championnat de France in extremis, en se classant 9^e sur 7 équipes qualifiées ».

D'autant que les petites championnes pensaient avoir suffisamment de points pour atteindre leur rêve et que tous les observateurs alentours croyaient en leur qualification.

Une déception immense qui rend encore plus exceptionnelle leur parcours cette saison. D'autant qu'elles ne sont plus que 4 après le départ d'un de leur membre en fin de saison dernière. Koffi confirme « la majorité des équipes en face sont 5, mais elles ont réussi à atteindre ce niveau de performance en étant 4 ».

C'est une équipe qui revient donc de très loin et qui aujourd'hui va côtoyer les meilleures équipes de l'hexagone grâce à un mental d'acier et un travail sans relâche matérialisé par cette semaine de stage qui les voit se retrouver tous les soirs pour peaufiner les chorégraphies. « Elles sont très sérieuses, ce n'est pas un hasard si les 4 ont toutes de très bons résultats scolaires en parallèle, elles arrivent ici et ne pensent plus qu'à la compétition » ajoutez à cela une cohésion d'équipe parfaite, sans véritable leader, chacune soutenant l'autre même dans les compétitions individuelles et vous avez la recette de ce cocktail détonant.

« C'est une équipe qui revient donc de très loin et qui aujourd'hui va côtoyer les meilleures équipes de l'hexagone grâce à un mental d'acier et un travail sans relâche. »

Les petites Paraysiennes se dirigent vers les championnats de France sans pression avec pour seul objectif de prendre du plaisir tout au long de la compétition. Cette qualification étant elle même synonyme de saison réussie. Mais Koffi, l'œil malin précise : « elles peuvent faire un très bon résultat là-bas, mais le plus important c'est l'expérience de vie, elles vont vivre une aventure exceptionnelle ».

Et dans le même temps placer Paray-Vieille-Poste sur la carte de la Gymnastique Rythmique Française.

Ⓞ d'infos :
facebook : GR Paray
Site : <http://www.gr-paray.fr/>



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

PROGRAMME DE JUIN ET JUILLET

Judi 1^{er} juin : 20 h

observation de la Lune avec Didier Massoule (laboratoire Informatique) et à l'aide de son télescope.

Vendredi 2 juin : 20 h

Fête des voisins - 1 place du Docteur Schweitzer.

Samedi 3 juin :

10 h 30-17 h : chantier participatif au jardin partagé

17 h : présentation des projets de la MEUP

19 h Apéro dinatoire

20 h : conférence sur l'astro-arkéologie, paléo-astronomie par Didier Massoule (Laboratoire Informatique Astronomique).

Lundi 5 juin : 13 h 30 - 17 h 30

Atelier bricolage pour la mise en œuvre du tiers lieu.

Mercredi 7 juin : 13 h - 18 h

Atelier Repair Café

Lundi 12 juin : 13 h 30 - 17 h 30

Atelier bricolage pour la mise en œuvre du tiers lieu.

Samedi 17 juin : 10 h 30 - 17 h

Chantier participatif au jardin partagé

Lundi 19 juin : 13 h 30 - 17 h 30

Atelier bricolage pour la mise en œuvre du tiers lieu.

Lundi 26 juin : 13 h 30 - 17 h 30

Atelier bricolage pour la mise en œuvre du tiers lieu.

Samedis 1^{er}, 8 et 22 juillet : 10 h 30 - 17 h

Chantier participatif au jardin partagé

RETROUVEZ-NOUS SUR PLACE : LES SAMEDIS AU 6/8 RUE DU POTAGER ET LES LUNDIS ET MERCREDIS AU 50 AVENUE ARISTIDE-BRIAND

Portes de l'Essonne Volley Ball

SOFT VOLLEY

SOFT VOLLEY

ENVIE DE PRATIQUER
UNE ACTIVITÉ
PHYSIQUE ADAPTÉE ?

TOUS LES JEUDI
17H15 - 18H30

GYMNASE
CLAUDE BIGOT
Déviation de la croix Boisselière
MORANGIS

Le **SOFT VOLLEY**, une pratique ludique et conviviale, particulièrement adaptée aux pratiquants loisirs, aux personnes non sportives, débutantes ou en reprise d'activité physique.



Renseignements :
Audrey - 06.65.35.32.30
pevb91@gmail.com



Théâtre du fil

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une scène ouverte sera organisée par le Théâtre du Fil 8 rue du Potager . Paray-Vieille-Poste

CONTACT NASSIM : THEATRE-DU-FIL@WANADOO.FR



Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie.



31 MAI 2023 : JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Les risques du tabagisme et les bénéfices de l'arrêt

Arrêter de fumer n'est pas toujours facile ! Peu importe la quantité de tabac consommée et la durée pendant laquelle on a fumé, arrêter apporte toujours des bienfaits, et il n'est jamais trop tard pour le faire. Les bénéfices de l'arrêt du tabac se font ressentir quasiment immédiatement.

LE TABAGISME EST À L'ORIGINE DE MULTIPLES MALADIES

Le tabagisme est la cause majeure de nombreuses maladies. La moitié des fumeurs réguliers décèdent des conséquences de leur tabagisme. Un cancer sur trois est dû au tabac : poumon, gorge, bouche, lèvres, pancréas, reins, vessie, utérus.

FUMER DURANT LA GROSSESSE COMPORTE DE MULTIPLES RISQUES

Le tabac augmente le risque de grossesses extra-utérines, de fausses-couches, d'accouchements prématurés et de retard de croissance pour le fœtus.

EN COMBIEN DE TEMPS DISPARAÎT LA DÉPENDANCE ?

La dépendance physique au tabac disparaît généralement en quelques semaines. En revanche, la dépendance psychologique peut mettre plus de temps à s'estomper.

ARRÊTER DE FUMER

- 20 minutes après la dernière cigarette, la pression sanguine

et les pulsations du cœur redeviennent normales.

- 8 heures après la dernière cigarette, le taux de monoxyde de carbone dans le sang diminue de moitié, rétablissant une oxygénation cellulaire normale.
- 24 heures après la dernière cigarette, le risque d'infarctus du myocarde diminue. Les poumons éliminent le mucus et les résidus de fumée.
- 48 heures après la dernière cigarette, le goût et l'odorat s'améliorent à mesure que les terminaisons nerveuses gustatives commencent à se régénérer.
- 72 heures après la dernière cigarette, la respiration devient plus facile, les bronches se détendent et l'on ressent une augmentation de l'énergie.
- 2 semaines à 3 mois après la dernière cigarette, la toux et la fatigue diminuent, le souffle se rétablit et la marche devient plus aisée.
- 1 à 9 mois après la dernière cigarette, les cils bronchiques

repoussent. On est de moins en moins essoufflé.

- 1 an après la dernière cigarette, le risque d'infarctus du myocarde diminue de moitié et le risque d'accident vasculaire cérébral devient similaire à celui d'un non-fumeur.
- 5 ans après la dernière cigarette, le risque de cancer du poumon diminue presque de moitié.
- 10 à 15 ans après la dernière cigarette, l'espérance de vie redevient équivalente à celle des non-fumeurs.

BON À SAVOIR

Les substituts de nicotine (patchs et gommes à mâcher) sont remboursés par la sécurité sociale comme tout autre médicament.

POUR EN PARLER, QUI CONSULTER ?

- Son médecin traitant,
- son pharmacien,
- tabac-info-service.fr.



ÉVÉNEMENT

VENREDI 2 JUI

Fête des voisins

Renseignement auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CINEMA

MARDI 23 MAI - 20 H 45

Burning days

Drame - Durée : 2h08

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans 4€

CINEMA

MERCREDI 24 MAI - 14 H 30

DIMANCHE 28 MAI - 14 H 30

L'arbre à vœux

Drame - Durée : 1h30

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans 4€

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 24 MAI

MERCREDI 7, 21, 21 JUI

MERCREDI 5 JUILLET

DE 10 H 30 À 11 H

Racontines

(histoire pour les petits)

Gratuit

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

DU 23 AU 27 MAI

Exposition du concours de dessin SeinEdo

Gratuit

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINEMA

DIMANCHE 28 MAI - 16 H 30

Les gardiens de la galaxie - Volume 3

Drame - Durée : 2h34

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans 4€

CINEMA

MARDI 30 MAI - 20 H 45

Le principal

Drame - Durée : 2h34

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans 4€

MÉDIATHÈQUE

MARDI 13, 27 JUI DE 16H30 À 18 H

MERCREDI 31 MAI, 7, 14, 21, 28 JUI DE 11 H À 13 H

VENREDI 9, 23 JUI DE 17 H À 19 H

SAMEDI 10 JUI DE 14 H À 18 H

Instrumentarium Baschet

La médiathèque accueillera plusieurs structures sonores Baschet : des instruments de musiques étonnants à pincer, gratter, frapper, caresser ou frotter : intuitifs et adaptés à tous.

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

SORTIE

SAMEDI 2 JUI

Château de Villandry

Tarifs : 21€ et 14€ visite du château avec audio-guide et visite commentée des grottes
Renseignement auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



ÉVÈNEMENT

DIMANCHE 25 JUIN - DÉPART À 8 H 30
Rando vélo

Inscription obligatoire

Tarif randonneurs : 11€/ -18 ans : 9€

Tarifs accompagnateurs : 20€ / -18 ans : 13€

Renseignement auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 3 JUIN 20 H 30

Gala de danse

à l'Avant-Scène

Entrée libre - réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 10 JUIN

18H : GROUPE 8/9 ANS ET 10/11 ANS
20 H 30 : GROUPE 6/7 ANS ET 12/14 ANS

Spectacle des arts du cirque

au Gymnase Souillat

Entrée libre - réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DIMANCHE 11 JUIN 16 H

Summer concert

GUITAR & FRIENDS

à l'Avant-Scène

Entrée libre - réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÈNEMENT

SAMEDI 17 JUIN DÈS 12 H

Festi'verts & Fête de la musique

Au parc Gaston-Jankiewicz

Renseignement auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÈNEMENT

MERCREDI 21 JUIN DE 14 H À 21 H

Théâtre du fil

Une scène ouverte sera organisée par le Théâtre du Fil

Contact Nassim : theatre-du-fil@wanadoo.fr
 8 rue du Potager . Paray-Vieille-Poste

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 24 JUIN

18 H 30 : classe d'éveil/débutants

20 H 30 : classe initiations 1,2 et ados

Spectacle d'art dramatique

à l'Avant-Scène

Entrée libre - réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 15 AVRIL

DE 14H-17H

Initiation Go

Dans le cadre du festival « SeinE-do » la médiathèque, en partenariat avec le club de Go de Juvisy propose une initiation au Jeu de Go.

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Éxupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 30 JUIN

À PARTIR DE 17H

Café culture

Moment convivial d'échanges sur vos dernières lectures et présentation des nouveautés par vos bibliothécaires.

Public adulte

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Éxupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent
sur rendez-vous au 0169 38 79 83
pour répondre à toutes vos questions
ou échanger avec vous.



Prochains conseils municipaux

le 22 mai 2023

le 9 juin 2023

à 20 heures

Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Il est des anniversaires qu'on ne peut manquer de célébrer. Le mi-mandat est une étape clé pour dresser un bilan de nos actions et de nos engagements tenus. C'est à vos côtés et pour vous que nous travaillons depuis que vous nous avez choisis et nous vous rendons compte avec satisfaction et un enthousiasme ardent. Le bel élan qui est le nôtre est renforcé chaque jour par votre soutien et vos encouragements. Que de paroles élogieuses pour saluer par exemple la végétalisation de notre cimetière au détour des rencontres. Notre promesse d'amélioration du cadre de vie est respectée au centuple et nous pourrions établir ici la liste de toutes les initiatives environnementales que vous appréciez chaque jour. D'ailleurs, vous ne vous y trompez pas et il est facile de les retrouver au quotidien.

Le respect de la parole donnée est une valeur que nous prenons au sérieux et il vous suffira de reprendre notre programme

pour constater que nous n'avons pas perdu de temps malgré les épisodes paralysants du covid puis de l'inflation et de la crise énergétique. L'attention portée à notre ville fait de nous une équipe forte des membres élus mais aussi de vous tous, ses habitants, pris en considération pour coconstruire notre vie locale. C'est ce qui nous tenait à cœur lorsque nous vous avons présenté notre programme en 2020. Et nous sommes demeurés fidèles à cette ambition et proches de vous, aussi bien à l'écoute que dans l'action.

La proximité est notre engagement continu, travail d'une équipe soudée, consciente de ses responsabilités et qui agit avec cœur. Les objectifs atteints sont nombreux et, tournés vers l'avenir, nous poursuivons cette mission passionnante avec vous !

Merci pour votre confiance.

Les Elus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Le mal est fait et va irrémédiablement se poursuivre...

En 2017, nous avions prédit à M.VEDERE lors de l'adoption de la délimitation d'un périmètre de Secteur de Renouvellement Urbain, le titre peu honorifique de Maire bétonneur au détriment de Maire aménageur.

6 ans après, La majorité se devrait de communiquer, au regard des objectifs généraux assignés à ce projet d'urbanisme.

Et autant le dire tout de suite, nos multiples inquiétudes du passé, malheureusement pour l'évolution de notre ville, sont crédibilisées et identifiées !

Souvenez-vous, la stratégie d'aménagement retenue par la majorité municipale le long de la RN7 consistait en une politique foncière volontariste avec la construction de 580 logements collectifs, renforcée par un partenariat étroit avec l'EPFIF, qui devait permettre de maintenir le coût du foncier de sortie de logement à un montant maximal de 3 800 € par m², stationnement compris.

Or, la réalité est bien différente. Avec un prix médian estimé à 4 300€ par m², on est bien loin des promesses de la majorité qui surtout ne répond pas aux besoins de la population communale.

Nous allons donc demeurer vigilants sur ce sujet, et sur d'autres sources inquiétantes, telle que la hausse de + 11% du nombre des cambriolages selon les chiffres du ministère de l'Intérieur qui place notre commune au palmarès des communes les moins sûres de l'Essonne.

«La politique ce n'est pas l'art de résoudre les problèmes, mais de faire taire ceux qui les posent».

Et bien, malgré les interventions souvent cassantes du Maire en Conseil municipal, à l'égard de notre groupe, sachez que nous avons encore des choses à dire !

Vos élus : Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

COMPTE-RENDU**Conseil municipal du 3 avril****Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire****Secrétaire de séance : Carole Ouvrard**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉCIDE à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du Repas des Seniors qui se déroulera du 6 au 8 mai 2023.

DÉCIDE à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du nouveau Festival des Associations qui se déroulera du 16 au 18 juin 2023.

APPROUVE à l'unanimité les termes de la convention de groupement de commandes pour les travaux d'impression des journaux/brochures et supports de communication.

APPROUVE à l'unanimité la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne dans le cadre du dispositif d'Aide aux Vacances Enfants pour la période du 3 janvier 2023 au 3 janvier 2027.

DÉCIDE à l'unanimité d'actualiser les tarifs de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2024.

DÉCIDE à l'unanimité d'actualiser les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à compter du 1er janvier 2024.

ADOpte à l'unanimité les tarifs applicables au marché d'approvisionnement de Contin.

ACCORDE à l'unanimité les subventions aux associations et coopératives scolaires, au titre de l'exercice 2023.

ADOpte à l'unanimité les taux de fiscalité locale pour l'année 2023.

VOTE par 24 voix pour et 4 abstentions le Budget Primitif 2023.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

**Les services publics près de chez vous !**

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES**PRÈS DE CHEZ VOUS ?**

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégozovoy
(01 69 57 83 00)

- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor
Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

☎ **Bon à savoir : Seniors, pensez à solliciter le service de transport adapté mis en place par la Ville* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.**

** Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).*

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



IMPÔTS

Les infos à connaître pour bien déclarer

LA DÉCLARATION D'IMPÔTS EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Vous devez déposer une déclaration d'impôts, y compris en l'absence de revenus. Dès lors, que vous soyez imposable ou non, l'obligation de déclarer chaque année s'applique.

L'avis de situation déclarative vous permet de justifier de vos revenus et de vos charges auprès des organismes tiers (banques, bailleurs, administrations...).

DEMI-PART POUR INVALIDITÉ

Si vous êtes invalide et que vous respectez les conditions énoncées ci-après, vous pourrez cocher la case P, F, G ou I sur la déclaration d'impôt. Cela vous permettra d'avoir une demi-part supplémentaire. La demi-part pour handicap va réduire votre impôt mais ne permettra pas d'avoir une restitution si vous n'en payez pas.

Les conditions pour bénéficier de la demi-part invalidité sont assez restrictives. Concrètement, il faut absolument remplir une des conditions suivantes :

- avoir une carte d'invalidité pour une incapacité d'au moins 80% (ancienne version de la carte),

- être titulaire d'une carte mobilité inclusion CMI avec la mention invalidité,
- bénéficier d'une pension d'invalidité pour accident du travail de 40% ou plus.
- avoir une pension militaire pour une invalidité de 40% ou plus.

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023. Mais la taxe d'habitation est toujours due pour les résidences secondaires.

Pour accompagner les aînés dans l'utilisation des outils numériques, la Ville a mis en place différents dispositifs, collectifs ou personnalisés.

☎ d'infos au 01 60 48 80 00

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer ou que vous ne pouvez pas transporter votre matériel (ordinateur, scanner, imprimante), c'est le professionnel qui vient à vous.
Sur rendez-vous - Tarif : 3 € la 1/2 heure

Le centre des Finances Publiques vous accueille également au 10 avenue de Savigny à Juvisy-sur-Orge
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h
ou sur rendez-vous au 01 69 12 53 00

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi: de 13h30 à 18 heures
- Samedi: de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Selena Alves Vasques Aragones le 19/03/2023

Donia Kochat le 17/04/2023

Céleste Fabien Manéo le 26/04/2023

Jannah Bamba 01/05/2023

FÉLICITATIONS À...

Laurent Corin et Leslie Tarnaud le 14/04/2023

Fabio Rocca et Léa D'Agostini le 22/04/2023

Jonathan De Almeida et Stéphanie Demarest le 25/04/2023

Nicolas Mathieu et Sophie Sequeira le 29/04/2023

Yacin Benarba et Wissal Daoudi le 06/05/2023

Nelso Dos Santos et Sara Nunes le 06/05/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Julia Gonzalez Martin

veuve Moitero Pires le 24/03/2023

Gérard Boucher le 04/04/2023

Mario Zolli le 17/04/2023

Léon Vandanelle le 19/04/2023

Gisèle Pirus épouse Ribière le 25/04/2023

Simonne Lolagnier veuve Meinhard le 25/04/2023

Giuseppino Picchiottino le 02/05/2023

Alain Feuvrier le 05/05/2023

Manuel Gomes Da Costa le 19/03/2023

LES FESTI'VERTES font leur Cinéma

Samedi 17 juin
12h > 0h30

📍 Parc Gaston-Jankiewicz

12h :
Ouverture du parc
pique-nique

13h - 19h :
Animations
gratuites pour tous

18h30 :
Fête de la musique